

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

AVIS D'ENQUÊTE.

Le Maire de la Ville de Monaco a l'honneur de prévenir les propriétaires de la Principauté que le *nouveau plan cadastral*, qui vient d'être révisé par les soins de la Direction des Travaux publics, sera soumis à une enquête administrative ouverte à l'Hôtel du Gouvernement, salle du Conseil d'Etat, où les nouveaux plans seront déposés du 10 août au 1^{er} décembre 1908.

Les propriétaires sont instamment priés d'en prendre connaissance et de signaler à M. Izard, commissaire enquêteur, les erreurs ou les inexactitudes qu'ils pourraient y constater dans la configuration de leurs immeubles.

A cet effet, les plans et les états de sections seront mis à leur disposition, pendant cette période, tous les jours, de 9 heures à 11 heures du matin (salle du Conseil d'Etat).

Monaco, le 3 août 1908.

Le Maire, Ch^{er} DE LOTH.

AVIS D'ENQUÊTE

Le Maire de la Ville de Monaco informe les habitants qu'une enquête de 20 jours, du 28 septembre courant au 18 octobre prochain, aura lieu à la Mairie, concernant la réglementation de hauteur des constructions, dans la Principauté, situées entre deux voies de niveaux différents.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations à faire au sujet de cette réglementation projetée, sont invitées à prendre connaissance du dossier et à remettre au Secrétariat de la Mairie leurs observations et réclamations.

Monaco, le 26 septembre 1908.

Pour le Maire,

L'Adjoint : Ch^{er} GINDRE.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES

Nouveaux ouvrages d'Océanographie

(Suite et fin.)

La répartition verticale des températures présente la physionomie suivante. A — 100 mètres, le dessin des isothermes a encore une ressemblance générale avec celui des isothermes superficielles. Mais à partir de — 200 mètres, des changements importants se manifestent. M. Krümmel nous donne,

pour la cote — 400 mètres, une carte inédite d'isothermes (1). Le trait caractéristique de la répartition à cette profondeur est que les domaines des plus hautes températures ne se trouvent plus, comme à la surface, tout près de l'Équateur, mais à une certaine distance au nord et au sud, près des tropiques et contre les rivages occidentaux des océans. Cette disposition s'explique ainsi : 1^o Les grands courants tropicaux emportent les eaux réchauffées par le soleil vers l'ouest et les accumulent contre les continents. Là se produisent les courants descendants. 2^o Les zones correspondant aux contre-courants équatoriaux sont relativement froides, parce qu'il se produit là une ascension d'eaux de fond. Ainsi la carte du professeur Krümmel nous laisse deviner les grands traits de la circulation au centre des océans (2).

A — 600 et à — 800 mètres la même physionomie se retrouve, mais plus effacée. A — 1500, la température est presque partout uniforme; seules, quelques influences exceptionnelles, comme celle du courant méditerranéen de Gibraltar dans l'Atlantique boréal, celle du courant de la mer Rouge dans le golfe d'Oman, se traduisent par des chiffres plus élevés. Enfin, à — 4000 et au-dessous, c'est-à-dire au fond même des cuvettes océaniques, les différences constatées ne s'expliquent plus par l'action des courants, mais par la présence de seuils sous-marins, chaque fosse, vallée ou compartiment isolé gardant sa température propre. Cette influence de la topographie est si remarquable que certaines anomalies des températures de fond permettent d'inférer l'existence de certaines formes de relief pour des régions où elles sont encore mal connues (3).

Des océans, passons aux mers. Pour chacune, l'auteur donne la physionomie de sa stratification thermique. La mer Blanche a des températures de fond très basses (— 1^o,9). Cette situation est due à la congélation hivernale de la surface, qui a pour effet de sursaturer de sels les eaux de la tranche supérieure, d'élever leur densité et de provoquer ainsi leur chute sur le fond et, par suite, le refroidissement de toute la masse. Les trois méditerranées sont très différentes. Celle d'Amérique est sous l'influence exclusive des courants de l'Atlantique. La méditerranée australasiatique est moins dépendante des grands courants généraux; le relief y joue un

(1) Pour l'Atlantique et l'océan Indien, les travaux de Schott ont été utilisés.

(2) M. Krümmel compare ingénieusement la répartition de la température à — 400 mètres à celle de la pression atmosphérique au-dessus des océans. Les maxima sont sous les latitudes moyennes, comme les hautes pressions; sous l'Équateur règnent des températures et des pressions plus basses; enfin, sous les latitudes basses, se trouvent les chiffres les plus faibles. Seulement, les températures les plus élevées sont plus à l'ouest que les centres de hautes pressions.

(3) Les parties des océans situées au delà du 50^e de Lat. N. présentent une stratification thermique spéciale décrite par M. O. Petterson. V. *La Géographie*, XII, 3, 1906, p. 173.

rôle important et détermine plusieurs fosses qui possèdent des températures différentes. Enfin, dans la méditerranée latine, qui subit très peu l'influence de l'Atlantique, tout s'explique par les conditions locales, les courants restant au second plan. Le rôle des vents y est fort remarquable. Sur la côte espagnole, ils provoquent des afflux d'eaux de fond; dans la méditerranée orientale, ils amènent des accumulations locales d'eaux de surface qui se traduisent par une température relativement élevée des couches inférieures (1). La mer Rouge, la plus chaude des mers, présente un caractère frappant: c'est la présence sur toute son étendue, à partir de — 700 mètres jusqu'au fond même, d'une masse d'eau *homohaline* et *homotherme*. Cette eau, qui a 21^o,5, d'où provient-elle? Nécessairement, dit M. Krümmel, de la région de la mer Rouge où la température n'est jamais inférieure à 21^o,5, par conséquent du nord. Pour les mers les mieux étudiées, la Baltique et la mer du Nord, M. Krümmel nous donne deux descriptions de leur stratification thermique aux quatre époques typiques de l'année: en février, en mai, en août et en novembre. Ce sont des modèles d'études du « régime thermique » de mers.

Quelle est maintenant la température moyenne des diverses masses océaniques considérées dans toute leur épaisseur? Celle de la méditerranée arctique est la plus basse (— 0^o,66); celle du golfe Persique, la plus élevée (24^o). Celles des trois océans (Atlantique 4^o,02, océan Indien 3^o,82, Pacifique 3^o,73) sont voisines de celle de la Baltique (3^o,91). Celle de la *Weltmeer* est très basse; elle ne dépasse pas 3^o,83. En somme, les eaux relativement chaudes ne forment qu'une pellicule très mince recouvrant une masse épaisse d'eaux froides.

L'étude du rôle de la glace dans la mer occupe le dernier chapitre. Comment ces énormes îlots de glace, qu'on a rencontrés parfois dans l'hémisphère austral jusque sous le 40^o de latitude, se sont-ils détachés des terres antarctiques? M. Krümmel pense que c'est à la suite de tremblements de terre.

Le calcul des quantités de glace débitées dans l'océan Glacial Arctique et amenées dans l'Atlantique nord donne les résultats suivants. Le volume des glaces qui sortent annuellement de l'océan Glacial par le passage entre Grönland et Spitzberg atteindrait 12.700 kilomètres cubes; celle qui arriverait par le détroit de Davis, 5.000 kilomètres cubes; celle qui prendrait la route entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble, 2.000. En tout, 20.000 kilomètres cubes de glace seraient emportés chaque année vers les latitudes basses de l'hémisphère nord et fondus. Une pareille masse ne peut pas être sans influence sur les conditions de la circulation océanique.

(1) Le chiffre de 13^o,7, relativement élevé, trouvé au fond de la Méditerranée orientale au sud de Chypre, s'expliquerait ainsi.

Nous avons insisté sur les points qui nous ont paru le plus dignes d'intérêt dans le livre de M. Krümmel. Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce volume qui, par la méthode scientifique qui l'anime, par l'abondance des observations et des travaux qui y sont condensés et par le grand nombre des vues originales, se place au premier rang des ouvrages de ce genre. C'est incontestablement le meilleur manuel d'océanographie qui existe.

* *

Le livre du Dr J. Richard a un caractère tout différent. Ce n'est pas un traité, c'est un ouvrage de haute vulgarisation scientifique, à l'usage de personnes déjà familiarisées avec l'océanographie. Sur les moyens et les méthodes de cette science, l'auteur, depuis vingt ans associé aux travaux de S. A. S. le Prince de Monaco, fournit d'amples développements. Aucun ouvrage du même genre ne donne une description aussi complète et aussi claire des instruments d'observation. En cette matière, l'auteur, lui-même inventeur de divers appareils (1), possède une compétence exceptionnelle.

La partie relative à la biologie marine, qui occupe la moitié du livre, traite surtout de la faune bathypélagique. Les trois plus importants facteurs de différenciation biologique dans les grandes profondeurs sont la grande pression, la basse température et l'obscurité. La pression, contrairement à l'opinion générale, ne joue pas un rôle décisif. Le Dr Richard a pu constater qu'une crevette (*Acanthephyra pulchra*) ramenée de — 1.674 mètres et un poisson (*Centrophorus squamosus*) pêché à — 1.350 mètres avaient pu vivre encore plusieurs jours en eau profonde, malgré la forte décompression subie. La température paraît avoir plus d'importance. Dans une mer, comme la Méditerranée, où les différences thermiques dans le sens vertical sont minimales, les limites entre les faunes des diverses profondeurs seraient moins marquées que dans les autres cuvettes marines. Quant à l'obscurité, elle a pour effet un développement remarquablement varié des organes phosphorescents chez la plupart des animaux de toutes les zones de la région bathypélagique, à l'exception peut-être de ceux formant le *benthos*. Si la lumière solaire ne paraît guère pénétrer très au delà de — 350 mètres (2), en revanche, la lumière vivante peut se rencontrer depuis la surface jusqu'au fond. Ce développement des appareils photogènes a pour conséquence celui des organes optiques.

La faune bathypélagique, dont tant d'espèces ont été découvertes grâce aux expéditions du Prince de Monaco (3), a donc une physionomie spéciale. Toutefois, il n'y a pas absolue séparation entre les anormaux de la tranche supérieure de la mer et ceux de la profondeur. Certains groupes qu'on considérerait comme vivant seulement à la surface ont été trouvés dans les régions profondes. Actinies, cténo-phores, ostracodes, ophiures, stellerides ont été rencontrés par la *Princesse-Alice* à toutes les profondeurs (4). D'autre part, des espèces qui paraissent spéciales aux grandes profondeurs, comme les Nemertiens, ont été capturées à la surface. On croyait que la *Pelagothuria*, genre d'holothurie pélagique, ne quittait pas le fond de la mer. En 1905,

(1) La bouteille Richard, servant à prendre des échantillons d'eau de mer; la bouteille à mercure Richard, recueillant les gaz dissous dans l'eau marine; le staloscope enregistreur Richard, qui mesure la hauteur des vagues; le dispositif Richard pour l'examen rapide du plankton.

(2) A cette profondeur des plaques photographiques immergées par le Prince de Monaco ont pu encore être impressionnées.

(3) Surtout les espèces de l'ordre des Schizopodes et de celui des Amphipodes.

(4) Une étoile de mer a été pêchée à — 6.035 mètres.

la *Princesse-Alice* en a découvert une espèce particulière (*P. Bouvieri*) à la surface de la mer des Sargasses. Enfin, on est porté à s'imaginer que la faune bathypélagique est toujours de petite taille. Mais le Prince de Monaco a capturé à plus de 4.000 mètres un *Coryphænoïdes gigas* de 80 centimètres et un *Aphanopus carbo* de 1^m50.

Parmi les animaux appartenant au plankton pélagique, ceux de l'ordre des copépodes sont les plus intéressants. Ces crustacés minuscules forment le plus souvent des bancs immenses et épais, parfois colorés en jaune ou en rouge, et constituent la nourriture de beaucoup de poissons utiles à l'homme. C'est le cas, en particulier, du *Calanus finmarchicus*, qui sert d'aliment même aux baleines et est bien connu des baleiniers américains. L'étude des copépodes a donc un grand intérêt pratique; elle a été mise au programme des recherches du Conseil permanent international pour l'exploration de la mer, et déjà MM. Paulsen et Schmidt ont observé que la pêche du hareng est fructueuse là où les copépodes abondent. Or, ceux-ci sont amenés par les courants. C'est donc, en définitive, la connaissance des courants marins qui est la base de la pratique scientifique des pêcheries.

Ce livre est éclairé par de nombreux dessins ou phototypies.

Obéissant à un juste sentiment de reconnaissance que partagent tous les océanographes, le Dr Richard a dédié ce beau volume à S. A. S. le Prince de Monaco.

* *

Parlant d'ouvrages d'océanographie, il nous est impossible de passer sous silence l'important livre du Dr Léon W. Collet sur les dépôts marins, tout récemment édité (1). C'est un excellent manuel qui synthétise les résultats d'un grand nombre de travaux, en particulier de ceux de MM. Murray et Renard sur les dragages du *Challenger*. Il contient des développements étendus sur des sujets qui ont fait l'objet de recherches récentes: les dépôts de manganèse, les concrétions phosphatées, la glauconie, les formations coralligènes. Le géographe y trouvera des vues intéressantes. Parmi les facteurs qui font varier la nature des dépôts, c'est la profondeur qui explique la différence entre le fond de l'Atlantique, occupé surtout par les vases à globigérines, et celui du Pacifique, recouvert par l'argile rouge. Dans les deux océans, les globigérines abondent à la surface et leurs enveloppes calcaires descendent, après la mort, à travers les profondeurs marines; mais tandis que dans l'Atlantique elles atteignent le fond où elles se déposent, dans le Pacifique, qui est trop profond, elles sont dissoutes en chemin. Une cause géographique importante de modifications des dépôts marins est la variabilité plus ou moins grande de la température des eaux de surface. Il est remarquable que toutes les localités, où l'on a dragué des concrétions phosphatées, sont le siège de grandes variations thermiques résultant généralement de la rencontre d'un courant chaud avec un courant froid. Les dépouilles de quantité d'organismes marins, tués par ces écarts de température, s'accumulent sur le fond de la mer et fournissent, en se décomposant, de l'ammoniaque et du phosphate de chaux, qui donnent naissance à des concrétions phosphatées.

Une carte planisphérique, établie d'après les données les plus récentes, montre la distribution des différents dépôts marins au fond des océans.

L. PERRUCHOT.

(1) Dr Léon W. Collet, *Les dépôts marins*. (Bibliothèque d'océanographie physique). Paris, Doin 1908, 1 vol. in-8 Jésus, 325 p., 35 fig., 1 carte. Prix : .5 fr.

LE CONGRÈS DE LA PAIX ET LA CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE

LONDRES : 27 juillet - 2 août.

BERLIN : 17-29 septembre.

Avant de consigner ici les principaux événements qui ont marqué ces deux réunions et les décisions qui y ont été prises, je suis tenté de donner d'abord quelques définitions. Il se produit fréquemment une confusion entre le *Congrès de la Paix*, la *Conférence Interparlementaire* et même la *Conférence de La Haye*.

Le *Congrès de la Paix*, qui s'appelle aussi *Congrès des Sociétés de la Paix*, est dû exclusivement à l'initiative privée, au zèle des pacifistes. Ses décisions n'ont qu'une influence indirecte sur les gouvernements. Sa propagande vise avant tout l'opinion publique. Son but est de préciser les principes et la doctrine pacifistes. Les Congrès de la Paix n'ont de commun que le nom avec les Congrès diplomatiques dont il est question dans l'histoire, tels que le Congrès de Vienne en 1815, le Congrès de Vérone en 1822 où la France était représentée par Chateaubriand et où elle fut chargée d'intervenir en Espagne contre la Révolution, le Congrès de Paris en 1856 qui mit fin à la guerre de Crimée, etc.

L'origine des Congrès de la Paix remonte à une soixantaine d'années. Parmi les premiers Congrès de ce genre, on cite le Congrès de Paris en 1846, présidé par Victor Hugo (1), le Congrès de Londres en 1847, le Congrès de Bruxelles en 1849. Interrompus pendant quarante ans, ils sont repris en 1889. C'est à cette date que commence à proprement parler la nouvelle série des Congrès actuels qui compte 17 sessions régulières.

Avec la *Conférence interparlementaire*, nous nous élevons d'un degré, tout en restant encore dans les institutions sans caractère officiel. L'*Union interparlementaire* est une association entre les membres des divers parlements qui poursuit, parallèlement aux Sociétés pacifistes et aux Congrès de la Paix, le rapprochement des peuples, la solution pacifique des conflits internationaux, l'établissement d'une justice et d'un droit entre les nations. Cette association convoque chaque année, dans une des capitales de l'Europe ou de l'Amérique, une conférence entre ses adhérents, qui porte le nom de *Conférence interparlementaire*.

La *Conférence interparlementaire* est du même âge que le Congrès de la Paix. M. Frédéric Passy, qui a tant fait pour la propagande pacifiste et pour l'exposition de la doctrine pacifiste, rappelait ses origines dans le dernier numéro de la revue *Friedens-Warte*. La création en fut décidée, le 31 octobre 1888, entre une dizaine de députés anglais, venus à Paris la nuit pour ne pas manquer la séance du Parlement, et une trentaine de députés français ayant à leur tête Jules Simon. La première *Conférence interparlementaire* eut lieu à Paris au mois de juin 1889. Il y a eu jusqu'à ce jour 15 conférences. L'influence de l'Union s'est fait sentir de bien des manières: indépendamment des études faites dans les conférences, des vœux émis, on peut dire que c'est à elle qu'on doit la création, dans un grand nombre de parlements, du parti de l'arbitrage. C'est elle qui a provoqué les visites des parlementaires français à Londres et la visite des parlementaires anglais en France, des parlementaires scandinaves en France, etc. L'entente cordiale est en grande partie son œuvre.

Quant à la vraie *Conférence de la Paix*, que l'on appelle aussi la *Conférence de La Haye*, on sait qu'elle a été proposée pour la première fois aux puissances par l'Empereur de Russie, par la fameuse note du 12-24 août 1898, qu'elle s'est réunie une première fois en 1899, une seconde fois, sur la proposition du Président Roosevelt, en 1907, et qu'elle se réunira suivant toute probabilité en 1914. C'est l'œuvre de 1907 que l'Institut de la Paix vient d'éditer sous le titre de : *Acte final de la seconde Conférence de La Haye*.

(1) Les deux discours qu'il prononça en cette circonstance se trouvent dans une brochure rare intitulée : *Discours parlementaires*, et comprenant une dizaine de harangues que je n'ai pas retrouvées dans les dernières éditions des œuvres du poète.

Maintenant, ce qui fait que le public se méprend parfois sur ces différentes institutions, c'est que, d'une part, Congrès de la Paix et Conférence interparlementaire poursuivent le même but et qu'en second lieu elles ont fini par obtenir la sympathie des gouvernements et pour ainsi dire l'estampille officielle. Depuis quelques années, ils sont ouverts ou présidés par un ministre ou un personnage officiel.

C'est ainsi que le XVII^e Congrès de la Paix fut inauguré, cette année, à Londres, par M. Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, et clôturé dans un banquet présidé par le très honorable premier ministre lord Asquith. S. M. le Roi prit lui-même l'initiative de recevoir une délégation du Congrès et S. M. la Reine manifesta le désir d'assister à la réception qui eut lieu le 27 juillet.

La Conférence interparlementaire réunie il y a quelques jours pour la première fois en Allemagne, à Berlin, fut inaugurée par un discours très remarqué du Prince de Bülow.

Un mot maintenant de chacune de ces réunions. Le Congrès de la Paix a voté un vœu en faveur d'une tentative, sinon de désarmement, au moins d'arrêt dans les armements. « Considérant l'offre du Gouvernement anglais de négocier avec d'autres gouvernements dans le but d'arrêter l'augmentation des armements, le Congrès émet le vœu que de telles négociations soient entamées immédiatement, qu'une Commission spéciale soit convoquée et qu'un plan pratique soit mis en exécution avant la 3^e Conférence de La Haye. Le Gouvernement anglais est invité à prendre l'initiative de cette Commission. »

A ce propos, M. Dumas a proposé de nommer dans le sein du Congrès un Comité technique chargé de préparer le travail de la prochaine Conférence de La Haye et s'est offert à mettre à la disposition de ce Comité une rente de 12 à 15.000 francs provenant du legs Thibaut.

Sur la proposition de M. Arnaud, vœu pour que « les Puissances qui se sont déclarées favorables à l'arbitrage obligatoire concluent le plus tôt possible entre elles une Convention générale d'arbitrage obligatoire permanent » ; pour qu'elles suppriment dans les nouveaux traités à l'avenir les restrictions concernant l'honneur national et les intérêts vitaux. »

Sur la proposition de M. Duplessis, le Congrès esquisse un projet complet d'organisation de la justice et du droit international : « Le seul moyen de conformer cette organisation aux besoins des peuples et à l'état actuel de leur évolution est de lui donner la forme d'une société qui, tout en laissant aux divers états leur individualité et leur autonomie absolues, leur permettrait de mettre en commun leurs intérêts communs, c'est-à-dire la sécurité, la justice et certains intérêts intellectuels et économiques. L'institution d'une autorité est nécessaire pour assurer le fonctionnement de cette société. Elle doit être composée de délégués élus par les États associés et comprendrait : un Conseil législatif chargé de préparer la loi internationale, une autorité judiciaire chargée de l'appliquer et une autorité exécutive munie des sanctions nécessaires et chargée d'administrer les intérêts communs, de veiller à l'observation de la loi, ainsi qu'à l'exécution des arrêts de la justice. »

Au sujet du pacifisme chez les ouvriers, le Congrès décide d'inviter désormais à ses assises les associations ouvrières.

Il estime qu'il y a en effet grand intérêt pour le pacifisme sage, qui se tient à égale distance du chauvinisme aveugle et de l'antipatriotisme ou de l'antimilitarisme, à pouvoir s'appuyer sur les classes ouvrières, et pour les classes ouvrières à formuler leurs aspirations dans des termes modérés. Il n'y a, pense-t-il, que des esprits mal faits ou déformés par l'abus des thèses absolues qui ne puissent concilier un vrai et sincère amour de leur pays avec le respect des autres nations, avec l'amour de la paix et le désir d'une justice internationale.

Après différents vœux concernant la propagande, le Congrès, à propos de questions récentes, rappelle les résolutions déjà votées sur les droits imprescriptibles des populations mineures et demande que de pareils litiges soient renvoyés sans exception ni retard devant la Cour de La Haye. »

Le Congrès s'est terminé par une réunion privée des délégués allemands et des délégués français et par une imposante manifestation du parti ouvrier en faveur de

la paix à Trafalgar square. J'ai oublié de dire que le Congrès avait été précédé de manifestations religieuses dans toutes les églises de Londres, le dimanche 26 juillet. Par une lettre pastorale en date du 15 juillet, M^{gr} Bourne, archevêque de Westminster, avait rappelé le but du Congrès, les adhésions réitérées de Sa Sainteté Pie X à cette généreuse entreprise et ordonné pour le dimanche 26 des prières et des instructions dans toutes les églises. Lui-même s'était fait représenter aux séances du Congrès par le sympathique M^{sr} Grosch, curé de Saint-John, Islington.

Nous n'avons pas encore reçu le compte rendu des travaux de la Conférence interparlementaire. Nous savons seulement qu'elle s'est occupée des Conventions signées à La Haye, qu'elle a étudié à nouveau le modèle de traité d'arbitrage obligatoire élaboré l'an dernier à Londres et qu'elle en recommande dès maintenant l'adoption par les Puissances acquises à l'idée de l'arbitrage obligatoire.

L. PICHOT.

Expérimentation et Intuition

(Extraits de l'ouvrage de M. IZARD : *L'Homme et sa destinée*, selon la Philosophie Orientale).

Avant de présenter les notions générales qui forment le fond, essentiellement philosophique, de la Sagesse Antique, il est nécessaire d'indiquer que cet enseignement n'est ni une religion, ni une philosophie nouvelle; il est aussi vieux que l'homme pensant.

Tous les fondateurs de religions, Aryens, Sémites ou Touraniens, en ont été des transmetteurs, non des maîtres originaux; ils étaient les auteurs de formes et d'interprétations nouvelles, mais les vérités sur lesquelles celles-ci étaient basées étaient aussi vieilles que le genre humain.

C'est pourquoi on lit dans *Lün Yü* ces paroles du grand sage Confucius : « Je ne fais que transmettre; je ne crée rien de nouveau. Je crois aux anciens et par conséquent je les aime. »

Nous montrerons, par la suite, que la *Philosophie Orientale* ne s'est point bornée non plus aux seules spéculations abstraites et qu'elle est avant tout une morale scientifique, dont le développement s'est poursuivi à travers les âges.

« L'Orient, écrivait récemment Léon Denis, c'est « le pays des méditations profondes, de la concentration de l'esprit, de la discipline de la pensée. Sous la « lumière ardente du jour ou sous la voûte étoilée des « nuits, la pensée orientale aime à se replier sur elle-même, à se livrer à ce que nous appelons l'intro- « spection, c'est-à-dire à l'étude de la vie intérieure, « où se reflète tout l'univers, toute la vie. »

« L'Orient, impassible, méditatif, recueilli, c'est « l'étude du monde des causes. »

« L'Orient, c'est Boudha, dans sa pose hiératique, « absorbé par la vue d'un monde intérieur, le monde « de l'âme. »

« Si tel est l'Orient, l'Occident est tout autre. »

« Son génie, c'est l'activité, l'effort pour la conquête « des forces naturelles, la vie extérieure fébrile, débordante, bruyante. L'homme d'Occident a dompté les « forces naturelles, il a capté les éléments, a soumis « la nature, il a mis son sceau sur la matière, mais il « ne sait rien des puissances intérieures cachées en lui. »

« L'Occident, c'est Prométhée qui escalade le ciel, « qui entasse les rocs sur les rocs, mais qui retombe « malheureux, écrasé, asservi, sous le poids de cette « matière et de ses découvertes. »

« L'Occident tourmenté d'action, c'est le domaine « des choses concrètes, c'est le monde des effets. »

« Et, ajoute l'éminent écrivain spiritualiste, si belles, « si grandes, si profondes que soient les doctrines de « l'Orient, la pensée contemporaine occidentale est « toujours portée à croire que, dans la vision intérieure, « dans l'étude contemplative, il n'y a qu'un mirage; à « la base de toute hypothèse, elle veut des faits, elle « exige des preuves. »

Cette conception des deux mondes, Oriental et Occidental, est bien exacte dans ses lignes générales, si on

s'arrête à l'aspect extérieur des choses, mais combien elle apparaît différente lorsqu'on examine de plus près cette âme de l'Inde, dont toute la Philosophie orientale est le reflet !

La loi cyclique du Progrès, dont nous étudierons plus loin le fonctionnement, par ses phases de lente éclosion, de brillante maturité, puis de déclin et de régression apparente, a porté la pensée orientale au-dessus de ce monde des effets, dont depuis des milliers de siècles elle s'est rendue maîtresse.

Vivant dans le monde des causes, les Grands Sages de l'Orient, à qui l'humanité est redevable d'une grande partie de toute science connue, se sont depuis bien longtemps rendus complètement maîtres de toutes les « forces naturelles » existantes.

Ils en connaissent l'essence et les maîtrisent toutes, alors que l'Occident les subit, plutôt qu'il ne les conduit.

L'Orient sait que la loi cosmique d'Évolution vers l'unité, qui régit la course des astres comme celle de l'atome et de l'homme, comporte le Progrès.

A ce Progrès se rattache toute science, tout fait connu susceptible d'examen et de contrôle; voilà pourquoi dans son antique synthèse solidement étayée, la Philosophie orientale fait avant tout appel à la raison, à la logique, et tandis que tous les systèmes philosophiques se sont évanouis successivement au grand jour de la science, chaque découverte moderne est venue confirmer ses enseignements, plusieurs fois millénaires.

La Philosophie orientale ne saurait donc être dédaignée par les esprits positifs, car il n'en est aucune autre dont les spéculations s'appuient sur autant de faits, de preuves indéniables, de science positive, à tous les degrés.

Il s'en dégage cette conclusion, qu'il n'est pas une synthèse plus grandiose de l'univers, de la vie, de la destinée.

La lumière et la force, la croyance et la science, la vérité et la beauté s'y trouvent réunies, pour faire surgir les énergies profondes de l'être humain, pour mettre en valeur les forces cachées de l'âme, grâce auxquelles l'humanité entière peut poursuivre sa marche vers le progrès infini.

Mais il est bon de répéter que la Philosophie orientale fait avant tout appel à la raison et à l'intuition.

Dans une de ses récentes conférences, M. L. Revel l'explique ainsi :

« Sans vouloir diminuer la portée du fait expérimental, je ferai remarquer que l'accumulation des « faits engage l'esprit humain dans le dédale des inter- « prétations qui constitue, quand on cherche à en sortir, « une hallucination obsédante. »

« J'ai lu dans la tradition juive ésotérique une allé- « gorie qui nous donne une leçon bien instructive à cet « égard. »

« Dans une controverse, un rabbin, voulant prouver « par des faits prodigieux la véracité de la thèse qu'il « soutenait devant ses collègues, arracha un arbre par « un acte de sa volonté et le fit transporter miraculeusement à une distance éloignée. C'est un arbre « arraché et transplanté, dirent ses collègues, ce n'est « pas un argument. Le rabbin fit alors, par le même « procédé, remonter une rivière à sa source. C'est une « rivière tarie, répliquèrent ses collègues, ce n'est pas « une preuve. Le rabbin employa alors le moyen « suprême, il fit intervenir une voix céleste qui enjoignit « aux contradicteurs d'ajouter foi à ses dires. Pouvons- « nous tenir compte de cette voix miraculeuse, dirent- « ils, en citant le Deutéronome, alors que le Seigneur « nous enseigne que ce n'est pas dans le ciel qu'il « faut chercher sa loi, car sa parole est en dedans « de nous, dans notre cœur. »

Que signifie cette allégorie? C'est qu'une vérité d'intuition et de raisonnement a plus de valeur que tous les prodiges, et, comme le montre M. Boutroux, dans son dernier livre : *Science et Religion*, Descartes, Leibnitz et Pascal ont placé au-dessus de l'expérience des sens, l'expérience ultra-sensible d'intuition. « Dédaigner l'intuition, a dit Pascal, pour borner son adhésion aux raisonnements de l'esprit géométrique, est contradictoire, car c'est elle qui donne les notions d'espace, de temps, de mouvement, de nombre, fondements de nos sciences. »

Nous allons voir maintenant, que cette méthode intuitive n'a pas empêché la Philosophie orientale d'aborder toutes les sciences.

(A suivre).

E. IZARD.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco, 30, rue du Milieu.

VENTE VOLONTAIRE

Le mardi six octobre 1908, à deux heures du soir, et jours suivants, à la Villa Annette, sise à Monte Carlo, boulevard des Moulins et avenue Saint-Charles, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'un beau mobilier garnissant ladite villa, et consistant en : canapés, fauteuils et chaises, piano Herz, tableaux, bureaux, consoles, bahuts, statuettes, pendules et candélabres, grandes glaces, lampes, lustres électriques, buffets, servantes, tables et chaises, lits complets, armoires à glace, tables de nuit, commodes-toilette, pendules, glaces, armoires à linge, bibelots divers, tapis, grands et petits rideaux, tentures, argenterie, vaisselle, verrerie, etc.

Au comptant. 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, CH. TOBON.

Etude de M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire, 2, rue du Tribunal, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le trente-un août mil neuf cent huit, dont expédition transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le cinq septembre même mois, volume 107, numéro 1, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même ;

M. Nicolas Garoschio, entrepreneur de plomberie, demeurant à Monaco, rue Sainte-Suzanne, a acquis de : M^{me} Delphine Daffis, propriétaire-rentière, épouse de M. Auguste Escoffier, maître d'hôtel, avec lequel elle demeure à Monaco, villa Fernand ; M. Léopold Comte, inspecteur au Casino de Monte Carlo, demeurant à Monaco, quartier de Saint-Michel, villa des Coquelicots ; et M. Louis Chiron, propriétaire-rentier, et M^{me} Marie-Marguerite Vaissière, son épouse, demeurant ensemble au Perreux, près Paris (Seine),

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier de Monte Carlo, lieu dit Saint-Michel, d'une superficie approximative de trois cent quatre mètres carrés, quatre-vingt huit décimètres carrés, détachée d'une plus grande propriété que les vendeurs possèdent audit lieu, portée au plan cadastral sous le numéro 146 partie de la section D, confinant : au nord, à une impasse dite impasse des Boules ; au sud, M. Roux ; à l'est, M. Champéroux ; et à l'ouest, à un escalier sur le prolongement de l'avenue Saint-Michel.

Cette acquisition a eu lieu en bloc et à forfait moyennant le prix principal de vingt-huit mille sept cents francs.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu par les parties, à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire soussigné.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur le terrain vendu, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le vingt-neuf septembre mil neuf cent huit.

Pour extrait :

Signé : Alex. EYMIN.

AGENCE CIVILE ET COMMERCIALE
6, Rue Caroline, Condamine, Monaco.
F. DAGNINO et CH. PASSERON, propriétaires-directeurs

CESSION de FONDS de COMMERCE
publiée en conformité de l'Ordonnance Souveraine du 23 juin 1907
(Deuxième insertion)

Suivant acte sous seing privé en date du vingt-cinq juillet mil neuf cent huit, la dame **Eulalie Palmaro**, boulangère à Monaco, a vendu à **M. Celario Barthélemy**, ouvrier boulanger, demeurant maison Giordano, aux Carmélites, Monaco, le fonds de commerce de *boulangerie, épicerie et comestibles*, qu'elle exploitait à Monaco, rue Caroline, n° 20, à la Condamine.

Les créanciers, s'il en existe, sont priés de faire opposition sur le prix de vente, avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion, au domicile à cet effet élu à Monaco, en l'Agence Civile et Commerciale, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 29 septembre 1908.

DAGNINO et PASSERON.

AVIS. M. FRANÇOIS DAGNINO porte à la connaissance du public, de ses nombreux amis et connaissances qu'il vient de créer, à la Condamine, 6, rue Caroline, une

AGENCE CIVILE & COMMERCIALE

qui s'occupera notamment de *Contentieux, Recouvrements et Renseignements commerciaux, Gérances, Ventes et Locations d'immeubles, Achats et Ventes de Fonds de commerce, etc.*

M. CHARLES PASSERON, qui a été, pendant vingt-cinq ans, principal clerk d'huissier de M^{es} Mars, Bertrand et Blanchy, a la direction de l'Agence.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

BAINS DE MER

DE

LARVOTTO

Ouverts tous les jours

de 7 heures du matin à 7 h. du soir

Un Service de Break dessert l'Etablissement et part toutes les heures de la place du Casino

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine, et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0^f 25.
Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.

PEINTURERIE
DE PARIS - A. CRÉMIEUX

Usine à Beausoleil. — Magasin : villa Paola, 25, boulevard du Nord **Monte Carlo**

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des vitras, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa des Garets, boulevard de l'Ouest

MONACO (Condamine)



Installations à forfait. — Réparations de Meubles
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares. et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 21 au 28 Septembre 1908.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Menton	cutter Catherine, monég.	Marquet	Fûts vides.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Tassis	Sable.
Saint-Tropez	b. Deux-Frères, fr.	Imbert	Vin.
Id.	b. Ville-de-Cannes, fr.	Brun	Sable.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Id.
Marseille	chas.-marée Marinette, fr.	Francioli	Briques
Gènes	br.-goél. Annunziata, ital.	Vassalo	Charb. terre
Id.	goél. Vittoria, ital.	Pricinelti	Id.
Saint-Tropez	b. Joséphine, fr.	Cassinelli	Sable.

DÉPARTS du 21 au 28 Septembre 1908.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	Sur lest.
Cannes	b. Ville-de-Marseille, fr.	Tassis	Id.
Saint-Tropez	b. Ville-de-Cannes, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Id.
La Seyne	br.-goél. Affricana, fr.	Bertana	Id.

Imprimerie de Monaco — 1908

Bulletin des Oppositions sur les Titres au porteur.

TITRES FRAPPÉS D'OPPOSITION.	MAINLEVÉES D'OPPOSITION.	TITRES FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.
Exploit de M ^e Tobon, huissier à Monaco, 29 juillet 1908. cinquièmes d'actions Société des Bains de Mer et Cercle des Etrangers à Monaco : Numéros 917, 4665, 6887, 19418.		